



Assemblée générale

Distr. limitée
4 janvier 2019
Français
Original : anglais

**Conférence intergouvernementale chargée d'élaborer
un instrument international juridiquement contraignant
se rapportant à la Convention des Nations Unies
sur le droit de la mer et portant sur la conservation
et l'utilisation durable de la biodiversité marine
des zones ne relevant pas de la juridiction nationale
Deuxième session**

New York, 25 mars-5 avril 2019

Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la session.
 2. Adoption de l'ordre du jour.
 3. Programme de travail.
 4. Pouvoirs des représentants.
 5. Débat général.
 6. Examen de la question visée aux paragraphes 1 et 2 de la résolution [72/249](#) de l'Assemblée générale.
 7. Questions diverses.
 8. Clôture de la session.
-

